

Image not found or type unknown



Réquisitions des fonctionnaires lors de l'état d'urgence

Par **jacques22**, le **24/11/2015 à 14:38**

Bonjour,

Il semblerait que les administrations publiques veuillent supprimer les vacances de fin d'années pour maintenir les fonctionnaires à disposition à cause de l'état d'urgence. En ont-elles le droit et dans l'affirmative comment sont indemnisés les fonctionnaires?

Merci.